

**Responsable UE**

François Vanberg

**Président de jury**

Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**

Laurence Bourgeois

**Contact**

service.etudiants@saint-

luc.be

+32 4 341 81 33

**Master 2 • Cycle 2 • Niveau 7 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

29 crédits • 580 points • 165 heures

Corequis : AM500 Atelier de la spécialité•AS500 Atelier de la spécialité•AP500 Atelier de la spécialité

## Activités d'apprentissage

---

**A5150 - Mémoire**

10 crédits • 200 points • 0 heures • Golenvaux Dorothée

**A5601 - Architecture d'intérieur : atelier**

16 crédits • 320 points • 120 heures • Maes Carine, Marquis Joffrey, Vanberg François

**A5110 - Suivi du mémoire**

3 crédits • 60 points • 45 heures • Golenvaux Dorothée

## Acquis d'apprentissage

---

**Au terme de cette UE**, l'étudiant est capable de :

démontrer sa maîtrise d'une problématique liée à l'Architecture d'Intérieur (et à l'orientation choisie) par écrit et oralement, et au travers d'une réalisation technico-artistique

Au terme du cours d'**ARCHITECTURE D'INTERIEUR : ATELIER**, l'étudiant est capable de :

- démontrer ses capacités, aptitudes à synthétiser et à concrétiser les composantes diverses de la totalité architecturale, par la conception, le développement et la formulation professionnelle d'un projet d'architecture d'intérieur
- analyser les contextes de contraintes (situations existantes /programmations /demandes /intentions, etc.), par la production de documents graphiques et tridimensionnels (esquisses /avant-projets/ projets /maquettes) et en confrontant par l'analyse critique les apports de différentes solutions
- éprouver différentes solutions techniques en adéquation avec les solutions conceptuelles du projet, par la maîtrise approfondie et raisonnée des contraintes constructives
- communiquer avec différents acteurs (maitre de l'ouvrage, consultants, entreprises) à l'aide des documents de réalisation : projets, études techniques, plans de conception et construction, descriptifs, évaluation économique (durabilité), etc.

Au terme du **MEMOIRE**, l'étudiant est capable de :

- démontrer, par écrit et oralement, sa maîtrise d'une problématique liée au Mobilier, au Patrimoine ou à la Scénographie dans le cadre élargi de l'architecture d'intérieur, à l'aide du cours de méthodologie, du suivi et du promoteur
- démontrer, par écrit et oralement, sa réflexion personnelle sur le sujet choisi, à l'aide du cours de méthodologie, du suivi et du promoteur
- rédiger un mémoire d'environ 80 pages de manière claire et dans le respect des règles de méthodologie, à l'aide du cours de méthodologie, du suivi et du promoteur
- défendre oralement son travail, à l'aide du cours de méthodologie (chapitre sur la présentation orale)

Au terme du cours de **MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE**, l'étudiant est capable de:

- rédiger un document de 80 pages minimum respectant les consignes à l'aide du cours de 1<sup>er</sup> master et du suivi personnel donné au cours de 2<sup>e</sup> master
- défendre son mémoire oralement devant un jury composé du promoteur et des lecteurs à l'aide des exercices d'expression orale et des consignes du cours

## Calcul de la note de l'unité d'enseignement

---

Le travail de fin d'études d'un master se compose d'une production artistique et d'un mémoire (dont l'activité "suivi du mémoire" ou "méthodologie du mémoire") :

- Le travail artistique fait l'objet d'une évaluation artistique telle que définie au règlement des études (50% de la note attribuée par les titulaires du cours et 50% de la note attribuée par un jury externe)
- La présentation et la défense du mémoire traitent d'un thème en relation avec la formation reçue. Le mémoire doit être à la fois personnel et original. Le règlement spécifique au mémoire se trouve en annexe du règlement des études.

**La note finale du TFE correspond à la moyenne des résultats obtenus pour autant que la note de l'atelier et celle du mémoire atteignent chacune distinctement un résultat équivalent à 9,5/20 au moins.**

Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour l'atelier et le mémoire, la moyenne de la note ne sera pas calculée, l'unité ne pourra pas être validée et un "0" sera mentionné sur le bulletin de l'étudiant. En cas d'échec, aucune activité ne peut être représentée en seconde session à l'exception du mémoire et du cours "suivi du mémoire", pour autant que l'étudiant ait suffisamment avancé dans son travail durant l'année scolaire.

Pour plus d'information, rendez-vous sur les fiches de cours de vos professeurs

## Objectifs

---

Réaliser le mémoire dans le respect du cours de méthodologie

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Suivi du professeur de "suivi du mémoire" et du promoteur

## Bibliographie

---

voir syllabus de "suivi du mémoire"

## Mode d'évaluation pratiqué

---

Le mémoire est évalué par le promoteur et les deux lecteurs.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur Mylntranet > mes études > mes cours

### Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

L'objectif premier de l'atelier d'architecture d'intérieur de Master 2 est de parvenir à l'émancipation et à l'autonomie de l'étudiant en vue de son entrée dans la vie professionnelle.

Pour atteindre cet objectif, l'étudiant proposera, sur base de ses acquis et de ses recherches, une vision prospective de l'architecture d'intérieur, au travers d'une thématique de projet personnelle qui lie une analyse théorique et critique avec un aménagement spécifique.

L'étudiant traduira cette vision en espaces architecturés, par un projet singulier.

L'étudiant démontrera notamment ses facultés à :

- développer un « propos », c'est-à-dire une prise de position personnelle qui permette à la fois de le reconnaître dans sa singularité en tant que concepteur-artiste / architecte d'intérieur et de situer sa contribution à valeur ajoutée dans la société
- élaborer une programmation de projet s'appuyant sur des valeurs d'usages
- identifier les qualités intrinsèques d'un lieu
- convaincre de la pertinence du lien propos - programme - lieu

Dans cet exercice, l'étudiant démontrera également ses capacités à :

- articuler conception subjective et concrétisation objective par l'analyse comparée de solutions spatiales multiples et techniquement raisonnées
- formuler une réponse architecturale synthétique par l'intermédiaire de documents de niveau professionnel
- communiquer avec différents acteurs (maître de l'ouvrage, consultants, entreprises)

## Contenu

---

Le contenu est corrélatif de la thématique développée dans les projets.

L'atelier prolonge le contenu abordé dans les ateliers des années précédentes, portant notamment sur :

- la collecte et l'assimilation de données sitologiques, géométriques et techniques relatives à des bâtiments existants
- les moyens de transcription et de transmission de ces données
- les processus de projétation
- l'étude de la fonctionnalité et de l'ergonomie des aménagements
- l'étude de la matérialité, de l'éclairage naturel et artificiel, des couleurs et textures
- l'étude portant sur les équipements techniques
- les moyens d'expression graphique et plastique du projet d'architecture d'intérieur : dessin à main levée, dessin numérique 2D et 3D, maquettes d'études et de présentation

L'étudiant développe un seul projet tout au long de l'année académique.  
Le développement est scindé en deux temps:

Quadrimestre 1:

- Rédaction de la note d'intentions
- Recherche de lieux d'implantation pour le projet
- Sélection d'un lieu d'implantation pour le projet
- Relevé du lieu d'implantation sélectionné
- Elaboration du programme

Quadrimestre 2 :

- Esquisse
- Avant-projet
- Projet

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

L'atelier s'inscrit dans un cadre de pédagogie active.

L'étudiant construit son projet à partir d'un argumentaire personnel et documenté, faisant l'objet de présentations et de débats en séance avec l'équipe professorale. Ces échanges en atelier visent à soutenir l'effort de l'étudiant et lui offrir une critique constructive sur les idées qu'il tente de déployer ainsi que sur leur mise en œuvre. Ils peuvent le cas échéant renvoyer l'étudiant vers des ressources externes pertinentes en regard de son projet (lectures, visionnages, projets exemplaires, consultants,...).

Lorsque les restrictions sanitaires dues au Coronavirus incitent ou imposent un confinement des étudiants et de l'équipe professorale, les séances d'atelier en classe sont remplacées par des séances d'atelier à distance via l'utilisation du logiciel Teams mis à disposition par l'Ecole.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

L'évaluation est continue et sommative, et se conforme à la règle qui prévaut pour l'atelier d'architecture d'intérieur à savoir:

50% des points pour la note d'année, soit 25% au quadrimestre 1 et 25% au quadrimestre 2  
50% des points pour le jury de fin d'année

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

L'objectif premier de l'atelier d'architecture d'intérieur de Master 2 est de parvenir à l'émancipation et à l'autonomie de l'étudiant en vue de son entrée dans la vie professionnelle.

Pour atteindre cet objectif, l'étudiant proposera, sur base de ses acquis et de ses recherches, une vision prospective de l'architecture d'intérieur, au travers d'une thématique de projet personnelle qui lie une analyse théorique et critique avec un aménagement spécifique.

L'étudiant traduira cette vision en espaces architecturés, par un projet singulier.

L'étudiant démontrera notamment ses facultés à :

- développer un « propos », c'est-à-dire une prise de position personnelle qui permette à la fois de le reconnaître dans sa singularité en tant que concepteur-artiste / architecte d'intérieur et de situer sa contribution à valeur ajoutée dans la société
- élaborer une programmation de projet s'appuyant sur des valeurs d'usages
- identifier les qualités intrinsèques d'un lieu
- convaincre de la pertinence du lien propos - programme - lieu

Dans cet exercice, l'étudiant démontrera également ses capacités à :

- articuler conception subjective et concrétisation objective par l'analyse comparée de solutions spatiales multiples et techniquement raisonnées
- formuler une réponse architecturale synthétique par l'intermédiaire de documents de niveau professionnel
- communiquer avec différents acteurs (maître de l'ouvrage, consultants, entreprises)

## Contenu

---

Le contenu est corrélatif de la thématique développée dans les projets.

L'atelier prolonge le contenu abordé dans les ateliers des années précédentes, portant notamment sur :

- la collecte et l'assimilation de données sitologiques, géométriques et techniques relatives à des bâtiments existants
- les moyens de transcription et de transmission de ces données
- les processus de projétation
- l'étude de la fonctionnalité et de l'ergonomie des aménagements
- l'étude de la matérialité, de l'éclairage naturel et artificiel, des couleurs et textures
- l'étude portant sur les équipements techniques
- les moyens d'expression graphique et plastique du projet d'architecture d'intérieur : dessin à main levée, dessin numérique 2D et 3D, maquettes d'études et de présentation

L'étudiant développe un seul projet tout au long de l'année académique.  
Le développement est scindé en deux temps:

Quadrimestre 1:

- Rédaction de la note d'intentions
- Recherche de lieux d'implantation pour le projet
- Sélection d'un lieu d'implantation pour le projet
- Relevé du lieu d'implantation sélectionné
- Elaboration du programme

Quadrimestre 2 :

- Esquisse
- Avant-projet
- Projet

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

L'atelier s'inscrit dans un cadre de pédagogie active.

L'étudiant construit son projet à partir d'un argumentaire personnel et documenté, faisant l'objet de présentations et de débats en séance avec l'équipe professorale. Ces échanges en atelier visent à soutenir l'effort de l'étudiant et lui offrir une critique constructive sur les idées qu'il tente de déployer ainsi que sur leur mise en œuvre. Ils peuvent le cas échéant renvoyer l'étudiant vers des ressources externes pertinentes en regard de son projet (lectures, visionnages, projets exemplaires, consultants,...).

Lorsque les restrictions sanitaires dues au Coronavirus incitent ou imposent un confinement des étudiants et de l'équipe professorale, les séances d'atelier en classe sont remplacées par des séances d'atelier à distance via l'utilisation du logiciel Teams mis à disposition par l'Ecole.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

L'évaluation est continue et sommative, et se conforme à la règle qui prévaut pour l'atelier d'architecture d'intérieur à savoir:

50% des points pour la note d'année, soit 25% au quadrimestre 1 et 25% au quadrimestre 2  
50% des points pour le jury de fin d'année

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

## Objectifs

---

Réaliser le mémoire

## Contenu

---

Suivi individuel mais présence obligatoire (voir aménagements éventuels liés au Covid).

## Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

Suivi individuel

## Bibliographie

---

Voir syllabus.

## Mode d'évaluation pratiqué

---

Evaluation annuelle

Au 1<sup>er</sup> quadrimestre

- Présence active
- Évolution positive du travail sur le mémoire

Au 2<sup>e</sup> quadrimestre

- Présence active
- Evolution positive et aboutissement du travail sur le mémoire

Attention ! Ne comptez pas sur un suivi après le 15 mai !

Il y a obligation de présenter au moins la moitié du mémoire en mai, même si l'étudiant choisit la deuxième session.

## Support de cours

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours